Ça se passe à Varennes

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL N° 11 – JUILLET 2025

L'édito du Maire

Chères Varennoises, chers Varennois,

Encore une publication de notre bulletin municipal qui montre la richesse et la variété des événements qui se passent à Varennes.

L'attractivité est un des fils conducteurs de l'action communale, ainsi toutes les animations proposées par les associations locales et par notre Ecole des savoirs s'inscrivent dans cette démarche. J'en profite pour saluer la naissance d'un nouveau comité des fêtes fort d'une quinzaine de membres fourmillants d'idées.

Deux nouveaux commerces viennent d'ouvrir, la Chouette boutique, Grande rue, dépôt vente : friperie, recyclerie, et O Kasdal, Place de l'Eglise : restauration rapide. Ils viennent étoffer l'offre sur notre territoire.

Le bâtiment Auto-pneus a été repris et va être transformé en lieu festif et événementiel avec une salle de réception de 150 places, un bar et un espace Coworking. Ceci prouve le dynamisme de notre commune et son regain d'attractivité.

Les chiffres du recensement ne sont pas encore parus, mais d'après les agents recenseurs, il y aurait une légère augmentation de la population (sans compter la famille de 11 personnes qui vient de s'installer au 1er juillet). C'est encourageant.

Je terminerai par quelques explications concernant l'inauguration de l'Ecole-Collège des Savoirs. L'organisation, les présentations, les projets et les nouveautés pédagogiques ont impressionné et enthousiasmé les décideurs présents. Il est simplement dommage que le rectorat ait imposé un nombre restreint de participants afin que la visite du recteur ne dépasse pas 1h30.

Je remercie le personnel éducatif, les élèves, les personnels communautaires et communaux pour leur implication à la réussite de cet événement.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la réalisation de ce journal.

Bel été et bonnes vacances.

Philippe Fosseprez

Sommaire

- Édito du maire 1
- Quelques échos des conseils municipaux 2
- Comptes administratifs Budgets prévisionnels et subventions 3
- Travaux terminés rues du Houleux et de la Gare De nouveaux murs au cimetière communal 4
- Chez les pompiers : – entrainement au bord de l'Aire – Le lieutenant Yann Canonne à l'honneur 5
- Le Musée d'Argonne : un avenir très sombre 6
- Varennes a accueilli la Grande traversée de l'Argonne (GTA) 7
- Inauguration de l'École des Savoirs Jean Babin 8
- Voyage à Paris pour les élèves de CM1 et CM2 et à Nancy pour les élèves de CP et CM 9
- Du côté des associations sportives 10
- ADMR, bilan 2024 11
- Animations à l'EHPAD
- Journée du 22 juin
- État civil
- À vos agendas 12

Quelques échos du conseil (*)

Le 22 janvier

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour et les délibérations à prendre par les conseillers municipaux figuraient :

• Le plan de financement de la micro-crèche, un projet de réhabilitation d'une partie des locaux de l'ancienne école primaire (la partie maternelle côté Grande Rue). La commune assurant la maîtrise d'œuvre, les dépenses (358 664 €) seront couvertes par un autofinancement de 20 % et par des aides publiques sollicitées auprès de la CAF (74,25%) et la DETR (5,75%). Le plan de financement a été voté à l'unanimité.

• Le plan de financement (1 095 332 €) pour le projet de réhabilitation des places de l'Hôtel de Ville et de l'Église a été validé par à l'unanimité. Les aides sollicitées sont les suivantes : DETR : 28,2 %, Région Grand Est : 10,1%, Département de la Meuse : 9,1 %, commune de Varennes : 52 %.

• Nomination des garants pour les affouages (saison 2025, parcelles 10, 11, 15, 16, 19, 22 et 24). Éric Jacquemin, Marie Tilly et Denis Drouet ont été élus à l'unanimité. Rappelons que les garants sont solidairement responsables de l'exploitation des coupes à compter de la délivrance du permis d'exploiter. Ils sont civilement responsables des infractions forestières commises dans les coupes et du paiement des dommages et intérêts demandés par la commune propriétaire.

Parmi les questions diverses figuraient celle de la simplification des tarifs pour le camping (forfaits, locations,…), et celle des travaux à effectuer pour refaire le mur côté route du cimetière.

Le 24 mars

• Les examens des comptes administratifs 2024 et du budget prévisionnel 2025 étaient les principaux points inscrits à l'ordre du jour. Ils ont été votés à l'unanimité, de même que les subventions attribuées aux associations (voir page suivante). Les taux d'imposition communaux restent inchangés.

• D'autres points à l'ordre du jour ont été abordés, en particulier :

- L'achat de terrains à Jean-François Leclerc qui souhaite vendre à la commune des parcelles situées aux Vignes des Côtes, en face du Crédit Agricole et derrière le cimetière, ainsi qu'un bâtiment rue des Juifs. Le conseil retient la proposition de 38 000 € pour l'ensemble.
- Deux demandes d'achat par des particuliers ont été votées à l'unanimité. Il s'agit de la parcelle n° 779 aux Vignes de Côtes et la parcelle n° 942 à la Reulette, cette deuxième parcelle permettant la construction d'une habitation pour une famille de 10 enfants.
- Le délai pour la reprise des 56 concessions abandonnées étant clos, seules deux familles se sont manifestées. Aussi, tous les autres emplacements vont être repris par la commune qui aura la charge d'en déplacer les éventuels ossements résiduels. Le coût est estimé à environ 1 100 euros par tombe.

Parmi les questions et informations diverses figuraient les travaux de rénovation et d'entretien au camping et la vente de bois sur pied pour 614 m3 dans la forêt communale.

.

Le 26 juin

• Plusieurs délibérations étaient à prendre pour ce 3ème conseil municipal de l'année, elles ont toutes été votées à l'unanimité, notamment :

- l'attribution d'une subvention de 400 € à la nouvelle association « Fêtes à Varennes » pour lui permettre de financer une partie de ses premières manifestations, dont la soirée festive du 13 juillet sur la place de l'église, (de gauche à droite sur la photo : Christophe Salerno : trésorier, Justine Cordier : secrétaire adjointe, Aurore Feuillatre : secrétaire, Sophie Barthe : présidente, Alexandra Didiot : vice-présidente),
- la vente de l'immeuble « Au vieux Varennes » à Olivier Potennec, actuellement locataire pour son activité de brocante, pour un prix 25 000 €,
- l'adhésion au Syndicat des Eaux de la Vallée de la Biesme, afin de permettre la mutualisation des moyens pour les travaux et les interventions sur les réseaux de notre commune,
- la signature d'une convention avec la Communauté de communes pour la récupération, dans l'ancienne école primaire (côté rue des Juifs), de la cuisine et de ses installations culinaires,
- le dépôt du permis de construire pour les travaux de réaménagement de l'ancienne école maternelle (Grande rue), afin d'accueillir la micro-crèche, dont l'ouverture est prévue début janvier 2026,
- la réfection des trottoirs et des caniveaux rue des Bonnes Femmes et rue de Verdun pour un montant total de 148 610 €,
- une demande de subvention à la FUCLEM concernant les travaux à réaliser pour enterrer le réseau électricité de la place de l'Hôtel de Ville jusqu'au monument américain.

(*) Les comptes rendus complets des séances des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune : www.varennesenargonne.fr

Comptes administratifs 2024

	Fonctionnement (euros)		Investissement (euros)	
	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit
Budget principal				
Commune	702 061			500 324
Budgets annexes				
Camping	133 768		14 884	
Maison médicale	342 813		1 042	
Service des eaux		105 560	7 782	
Assainissement		17 914	232 425	
Lotissement La Reulette	0	0		222 728
Banque postale	102 300		11 028	
Espace funéraire	46 121		16 354	
Zone commerciale	41 329			45 354

Emprunts : Comme l'année dernière, la commune reste peu endettée.

- L'emprunt sur 50 ans contracté en 1987 pour le reboisement se terminera en 2036 (annuité de 929 €)
- L'emprunt contracté pour Carrefour en 2014 se terminera en 2029 (annuité de 34 170 €).
- Celui pour le service des eaux contracté en 2008 se terminera en 2027 (annuité de 18 699 €).
- Celui pour financer le rachat de l'usine CTA en 2022 se terminera en 2034 (annuité de 47 710 €). *****
- L'emprunt contracté en 2024 pour financer l'extension de la CTA, se terminera en 2036 (annuité de 44 468 €).

***** Rappel : pour permettre à l'entreprise de disposer de la trésorerie nécessaire au maintien de son activité, l'emprunt contracté par la commune, propriétaire des locaux, est couvert avec le remboursement de la dette versée mensuellement par l'entreprise devenue locataire.

Budgets prévisionnels 2025

	Fonctionnement (euros)		Investissement (euros)	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Budget principal				
Commune	1 582 961	1 483 290	1 966 566	1 939 924
Budgets annexes				
Camping	173 768	66 896	37 930	30 000
Maison médicale	382 814	55 250	22 042	15 050
Service des eaux	226 471	226 125	133 298	128 071
Assainissement	224 457	224 449	273 710	104 107
Lotissement La Reulette	222 748	222 748	222 738	222 738
Banque postale	116 350	2 760	11 028	2 000
Espace funéraire	61 011	10 468	23 862	7 641
Zone commerciale	62 640	27 618	80 697	78 994

Subventions aux associations

Football Club varennois	411 €
Les Restos du Cœur	600 €
Bibliothèque Lire en l'Aire	305 €
La Perchette varennoise	231 €
Union sportive Meuse-Argonne	1 161 €
Nat'Argonne (natation)	48 €
Les Amis de Saint-Antoine	250 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers du Val d'Argonne	68 €
Les Amis des Arts de l'Argonne	78 €
Les Petits Ecoliers	300 €
Total	**3 452 €**

Les subventions versées aux associations locales ont fait l'objet, par la commission municipale, d'un examen pour contrôler leur cohérence. Le total s'élève cette année à 3 452 € contre 3 626 € l'année précédente.

Concernant les associations sportives, il a été tenu compte du nombre d'adhérents et de leur âge (15 € par adulte varennois et 33 € par jeune varennois de moins de 18 ans). Il faut noter que certaines associations bénéficient d'installations ou de locaux mis gratuitement à leur disposition.

Les charges de fonctionnement (eau, électricité, chauffage..) sont assurées par la commune.

Par ailleurs, quelques associations à rayonnement communautaire bénéficient également de subventions attribuées par la Communauté de communes Argonne-Meuse.

Quelques travaux terminés

Trottoirs rues du Houleux et de la Gare

La réfection des trottoirs dans ces deux rues a été terminée fin décembre de l'année dernière. Ils ont été effectués par l'entreprise Brunvarlet pour un montant de 226 822 € HT.

La rue du Houleux, avant et après les travaux

La rue de la Gare est dotée désormais de places de parking ainsi que de 4 lampadaires munis de panneaux solaires individuels pour une autonomie totale vis-vis du réseau EDF.

Cimetière municipal

Les vieux murs nord et ouest du cimetière viennent d'être remplacés par des panneaux préfabriqués. On sait que le cimetière a été relativement épargné lors des bombardements lors de la Première Guerre mondiale car l'artillerie allemande savait que depuis celle de 1870/1871, 13 de leurs soldats y étaient inhumés, aujourd'hui rassemblés dans le carré situé le long du mur ouest (ci-contre).

Au cours des travaux de terrassement pour positionner ces nouveaux murs, l'équipe d'Emmanuel Thomas a mis à jour des vestiges funéraires allemands datant de la Deuxième Guerre mondiale et appartenant à un pionnier d'un régiment rhénan de sapeurs-mineurs chargés de la construction de ponts ou de démolition d'ouvrages.

Réserve incendie

Ce réservoir de 120 000 litres, qui était initialement enterré derrière les buts du terrain de football, vient d'être déplacé à cause d'une très mauvaise stabilité du terrain.

C'est l'entreprise Robin Constuctions qui a assuré le transport et l'installation dans la tranchée creusée à cet effet sous le parking rue des Bonnes Femmes.

Rappelons que la défense extérieure contre l'incendie relève de la responsabilité de la commune qui doit s'assurer de l'existence, de la suffisance des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre, et de la disponibilité des points d'eau destinés à cet usage.

La commune possède trois autres réservoirs : un premier situé au fond du parking du musée et contenant 80 000 litres, un autre de 80 000 litres enterré au bord de la route de Verdun à la sortie de Varennes, et le troisième installé au lotissement de la Reulette et contenant 120 000 litres.

Chez les pompiers

Entrainement au bord de l'Aire

Pour rappel, le Centre de Secours du Val d'Argonne regroupe trois centres historiques : Varennes-en-Argonne, Montfaucon d'Argonne et Romagne-sous-Montfaucon. Il compte actuellement 16 sapeurs-pompiers volontaires et 18 jeunes sapeurs-pompiers.

Le jeudi 27 mars dernier, durant la journée, il a eu le privilège d'accueillir sur la commune de Varennes une petite dizaine de membres de l'équipe départementale du SMPM (Secours en milieu périlleux et montagne).

Cette journée d'entraînement a été organisée par le référent technique, l'adjudant Philippe Dubois, du Centre de Secours de Verdun. Divers scénarios ont pu être concoctés en divers lieux de la commune, notamment sur le site de l'ancien moulin, au niveau du pont de l'Aire ou encore au droit du monument américain de Pennsylvanie.

Ces manœuvres ont été réalisées en compagnie de quelques sapeurs-pompiers du Val d'Argonne qui ont pu s'entraîner conjointement avec l'équipe départementale, chacun dans son domaine de compétence, mais en parfaite concertation. Ceci leur aura permis de s'immerger au cœur des pratiques des pompiers de cette équipe spécialisée et de travailler à leurs côtés. Ce fût donc une expérience très enrichissante pour ces personnels qui garderont un souvenir mémorable de cette journée. (Photos : SP du Val d'Argonne)

Prise de commandement du lieutenant Yann Canonne

Responsable du centre de secours de Val d'Argonne depuis le 15 décembre 2023, Yann Canonne n'avait pas été installé officiellement dans sa fonction. C'est désormais chose faite depuis le lundi 12 mai dernier.

Cette cérémonie a été présidée par le sous-préfet de Verdun Xavier Pannecoucke en présence notamment de Jérôme Dumont, président du Conseil départemental de la Meuse, Sylvain Denoyelle, président du Conseil d'administration du Service départemental d'Incendie et de Secours de la Meuse (SDIS), Arlette Palanson et Jean-François Lamorlette, conseillers départementaux, Philippe Fosseprez, maire de Varennes, Sébastien Jadoul, président de la Communauté de communes Argonne-Meuse, du colonel Yves Gavel, directeur départemental du SDIS et de son adjoint, le colonel Stéphane Eslinger, de la lieutenante Laurie-Anne Chodorge, vice-présidente de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de la Meuse et cheffe du Centre de Secours de Verdun. À noter également la présence de plusieurs maires des communes alentour et de sapeurs-pompiers de la direction et du secteur.

Ce fût aussi l'occasion pour le caporal Gaëtan Robin de recevoir officiellement ses galons de caporal-chef, promotion qui lui avait été notifiée le 1er juin 2024.

La cérémonie, précédée par les discours de plusieurs autorités qui ont toutes souligné le dévouement des sapeurs-pompiers et leur engagement au service de la population, s'est terminée par un vin d'honneur offert dans les locaux du centre de Varennes.

(Photos : SDIS 55)

***

Le chef de centre profite de ces quelques lignes pour lancer un nouvel appel aux personnes qui désireraient rejoindre leurs rangs :

ycanonne@sdis55.fr ou 07.88.10.11.83

Le musée d'Argonne : un avenir très sombre

Lors de l'assemble générale de l'association Terres d'Argonne, partenaire très impliqué auprès de la commune pour les expositions temporaires et permanentes du musée, Philippe Fosseprez a officialisé la fermeture de l'établissement à la suite de la visite de la commission de sécurité du 26 mars 2025.

Ainsi que nous le signalions dans le dernier bulletin municipal, le musée avait auparavant fait l'objet d'un rapport de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) qui précisait que son état de dégradation pouvait mettre en danger le public et nuire à la conservation des œuvres et objets les plus fragiles qui y sont exposés.

Rappelons que depuis 1973, date de l'ouverture de l'établissement, il n'y a pas eu d'investissements et aucuns travaux importants n'ont été réalisés, à part quelques fréquentes et coûteuses petites interventions, souvent sans effets, notamment sur la toiture.

Déjà en 2012, le bâtiment était jugé obsolète et nécessitait une réhabilitation profonde que la commune n'avait pas les moyens de financer. Aussi Christian Namy, alors président du Conseil général de la Meuse, avait-il proposé le 13 août une reprise du musée par le Département, à l'instar de celui de Stenay pour le musée de la bière. Mais le maire de l'époque avait refusé cette offre !

Après que l'arrêté de fermeture ait été pris, (extrait ci-dessous) la DRAC a demandé la permission de retravailler sur le projet afin de voir si elle pouvait faire quelque chose.

Aujourd'hui, soit 13 ans plus tard, la réhabilitation architecturale qui permettrait la réouverture est estimée à environ 1,5 millions d'euros.

Malgré l'intention de la DRAC qui n'a pas encore donné suite à sa proposition, et aux interventions de Michel Godard (régisseur du musée) et de Florence Goulet (députée de la Meuse) auprès de Rachida Daty, ministre de la Culture, il est certain, compte tenu du coût financier, que ces travaux obligatoires ne pourront pas se réaliser sans aides de l'État et des collectivités territoriales (Région, Département et Codecom).

Et maintenant ?

Depuis 2002, date à laquelle le musée a été labellisé « Musée de France », le service de la Conservation départementale des Musées de la Meuse a en charge la responsabilité scientifique et préventive des œuvres et objets présentés au musée.

C'est dans cet esprit que ceux qui ont été prêtés dans le passé seront rendus à leurs propriétaires. Les autres, inaliénables parce que propriétés de l'État, seront soit stockés dans deux endroits sécurisés, les réserves du musée et la salle Marie-Antoinette, soit cédés à d'autres musées labellisés « Musée de France ».

Depuis 1973, soit pendant 53 ans, le musée d'Argonne aura accueilli 267 153 visiteurs.

Une belle aventure !

Arrondissement de VERDUN
Commune de VARENNES EN ARGONNE

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le 24 AVR. 2025
ID : 055-215505272-20250424-5_2025-AI

ARRÊTÉ n°5/2025 prononçant la fermeture d'un Établissement Recevant du Public

Le Maire de VARENNES EN ARGONNE,

Considérant l'avis défavorable à la poursuite d'exploitation de l'établissement émis le 26 mars 2025 par la commission de sécurité de l'arrondissement de Verdun, motivé notamment par la vétusté et le manque d'entretien des installations et des équipements techniques (installations de chauffage et électriques) rendant le risque d'incendie réel. L'absence d'équipements de sécurité incendie (alarme, déclencheurs manuels, détections, éclairage de sécurité, extincteurs…) constitue un risque majeur pour la sécurité des visiteurs. En sus, les signes de non-étanchéité (nombreuses fuites, parfois au-dessus de prises ou d'équipements électriques) ou bien encore les défauts visibles sur le plafond de l'établissement (poutres moisies) laissent également penser à des désordres bâtimentaires importants, à faire vérifier d'urgence, pouvant induire un risque d'effondrement d'une partie ou de la totalité de l'édifice,

Considérant que l'analyse du risque démontre le caractère dangereux de l'établissement au regard de la sécurité incendie,

Considérant que les conditions de sécurité pour recevoir du public ne sont pas remplies par l'établissement compte tenu qu'il met en danger les visiteurs et pourrait mettre en danger les intervenants en cas de sinistre et que la poursuite de l'exploitation de cet ERP expose le public, le personnel ou tout intervenant à un danger manifeste,

Considérant le procès-verbal de mise en demeure adressé à l'exploitant lui demandant de fournir certains documents et/ou de réaliser des travaux prescrits lors de la visite de la commission de sécurité du 26 mars 2025,

Considérant le caractère insuffisant de la réponse apportée par l'exploitant,

ARRÊTE

Article 1er : L'établissement dénommé « Musée d'Argonne », sis 2 Rue Louis XVI à VARENNES EN ARGONNE, classé en type Y de la 5ème catégorie sera fermé au public à compter de la notification du présent arrêté à l'exploitant.

Article 2 : Les prescriptions mentionnées dans le procès-verbal de la commission de sécurité du 26 mars 2025 devront être réalisées, le cas échéant, après déclaration ou autorisation de travaux.
Dans une hypothèse d'une cessation d'activité totale ou partielle de son établissement, l'exploitant en informe le maire.

Article 3 : La réouverture des locaux au public ne pourra intervenir qu'après autorisation d'ouverture (par arrêté municipal) délivrée suite au passage de la commission de sécurité compétente ayant constaté la mise en sécurité de l'établissement.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 5 : Le Maire et le Commandant du groupement de gendarmerie de la Meuse sont chargés chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté dont une copie sera affichée en mairie et dans l'établissement. Une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet.

Fait à VARENNES EN ARGONNE, le 24 avril 2025
Le Maire,

Notifié le : 24 avril 2025
Signature de l'exploitant :

Notre commune a accueilli le raid sportif de la Grande Traversée de l'Argonne pour la jeunesse

C'est à Varennes-en-Argonne, un des villages emblématiques de l'Argonne avec ses richesses historiques et naturelles, que s'est déroulé, le mercredi 28 mai, le « Raid Argonne » pour la jeunesse. Au programme, une journée sportive placée sous le signe de la convivialité, de l'effort collectif et de la découverte du territoire.

Cet événement a rassemblé plus de 130 participants au camping municipal du Pâquis, avec des activités sportives variées : un parcours à vélo dans les environs du village, une initiation au canoë sur l'Aire, des mini-jeux collectifs ainsi que du tir à l'arc au Pâquis.

La matinée a été dédiée à la majorité des collèges du territoire, tandis que l'après-midi a accueilli des groupes issus de structures sociales. Pour une première, les CM de l'école primaire de Varennes ont eux aussi été conviés. Malgré de fortes pluies en début de journée, une accalmie météo entre 10h et 15h a permis aux jeunes de participer activement à l'ensemble des ateliers.

Les orages arrivés au milieu de l'après-midi ont conduit les organisateurs à l'interruption anticipée du raid par mesure de sécurité.
Qu'importe, la journée s'est conclue dans la bonne humeur autour d'un goûter partagé à l'abri, réunissant les jeunes, les encadrants et les partenaires organisateurs : Argonne-PNR, Foot de bonheur, La Routourne, l'Argonne Club Triaucourt, la mairie de Varennes-en-Argonne et l'UFOLEP 55.

Une action pour valoriser et faire découvrir l'Argonne

Le Raid Argonne s'inscrit pleinement dans la dynamique de la Grande Traversée de l'Argonne (GTA), qui, chaque année autour du week-end de l'Ascension, participe à la valorisation du territoire à travers une série d'événements sportifs et culturels en pleine nature : randonnées, VTT, canoë, parcours à obstacles, concerts et même une grande traversée de 100 km qui a attiré plus d'une centaine de courageux.

L'objectif d'Argonne-PNR, c'est faire découvrir l'Argonne autrement, en valorisant ses paysages préservés, ses villages, son patrimoine naturel et humain. Mais aussi renforcer les liens entre les habitants, en particulier les plus jeunes, en transmettant des valeurs d'engagement et de solidarité, le tout autour d'événements conviviaux.

Cette année, la GTA a réuni environ 2 500 participants.

L'association Argonne PNR remercie l'ensemble des bénévoles, des partenaires, des collectivités territoriales (Communautés de Communes, Départements, Région et Communes traversées par l'événement) et particulièrement l'équipe municipale de Varennes-en-Argonne qui a permis, pour la deuxième année consécutive, d'accueillir le raid sur sa commune.

Prochain rendez-vous en 2026 !

Inauguration de l'École des Savoirs Jean Babin

Parmi les personnalités présentes ce 27 mai, plusieurs ont tour à tour pris la parole pour rappeler l'histoire mouvementée du collège, depuis sa création jusqu'à ce jour. Toutes ont salué la réussite de cette réalisation exemplaire : Andréa Marafico (principale du collège), Nicolas Joly (directeur de l'école maternelle et primaire), Philippe Fosseprez (maire de Varennes), Sébastien Jadoul (président de la Communauté de communes), Jérôme Dumont (président du Conseil départemental), Pierre-François Mourrier (recteur de l'académie) et Xavier Delarue (préfet de la Meuse).

Dans son allocution, avec des mots remplis d'affection pour son père, Dominique Babin (photo), fils de Jean Babin qui avait grandement œuvré dès 1947 et les années suivantes pour la création et le maintien de l'établissement, a évoqué la vie de son père, une vie représentant un véritable symbole : l'incarnation de la méritocratie républicaine (*voir bulletin municipal n° 10 de janvier 2025*).

« *Pour lui*, a poursuivi le fils du recteur de Bordeaux, *la mission la plus belle, la plus noble, c'était l'instruction, la transmission des savoirs, celle qui permet le partage des émotions et donne à chacun et à chacune d'entre nous le bonheur de vivre ensemble* ».

Après les discours et la traditionnelle coupure du ruban, les invités (plus de 200 personnes dont de nombreux élus des localités voisines et du département) ont pu découvrir, grâce aux enseignants et leurs élèves, les projets et les pratiques pédagogiques menées autour de valeurs fortes comme la curiosité, la citoyenneté, la coopération et l'ouverture au monde.

La visite était organisée en parcours dans plusieurs salles de classes.

Au Tiers-lieu, ce fut la découverte des métiers et la présentation du projet Astérie, dispositif d'accompagnement continu qui démarre dès la classe de 5ème et qui a pour objectif de développer les potentiels des collégiens pour leur permettre de construire leur projet d'avenir et de faire découvrir les richesses du département.

Dans la salle Thomas Edison, élèves et professeur ont procédé à des démonstrations de travaux en technologie.

La salle Louis Pasteur proposait une immersion en SVT (Sciences de la vie et de la Terre) avec des expériences scientifiques menées par les élèves.

L'initiation aux langues allemande et anglaise était représentée par de courtes scénettes jouées par les élèves eux-mêmes dans la salle Anne Frank.

L'exploration des mathématiques par le jeu et la construction était présentée dans la salle Leonardo Fibonacci.

La salle Émile Zola était consacrée à la présentation du travail en français et en latin.

Dans la salle Simone Veil, une lecture sur les valeurs de la République, sous forme de chorale, attendait les visiteurs et était accompagnée d'une exposition de poèmes illustrant ces valeurs.

La visite se terminait au hall d'entrée pour admirer la fresque de la laïcité, conçue collectivement comme symbole des valeurs partagées.

Cette inauguration a permis, au fil des rencontres, de percevoir la richesse des apprentissages, l'engagement des élèves et le dynamisme des équipes éducatives.

Tous ont souhaité longue vie à l'Ecole des Savoirs Jean Babin.

Voyage à Paris pour les élèves de CM1 et CM2

Les élèves de CM1 CM2 de l'école Jean Babin sont allés à Paris le 10 mars 2025 sur l'invitation de Florence Goulet, députée de la Meuse, qui avait financé le déplacement vers la capitale. L'élue meusienne a accueilli les écoliers à l'Assemblée nationale, leur a fait visiter une partie des locaux et a répondu à leurs questions avant de les inviter à assister à une séance dans l'hémicycle, particulièrement appréciée par les enfants.

Auparavant, ils avaient également visité le Musée Grévin où ils y avaient vu quelques statues de cire représentant des acteurs (Louis de Funès, Mimie Mathy, Kev Adams, Dwayne Johnson), des sportifs (Lionel Messi, Kilian Mbappé, Teddy Riner, Martin Fourcade, Lebron James, Zinedine Zidane, Tony Parker, Antoine Dupont), des chanteurs (Mickael Jackson, Gims, Soprano, Céline Dion, Edith Piaf, Clara Luciani), des personnages de dessins animés (Astérix et Obélix, Titeuf, Miraculous, Oggy et les cafards), des personnages scientifiques, historiques et politiques (Albert Einstein, Emmanuel Macron, Donald Trump, Vladimir Poutine, Napoléon, Henri IV et Ravaillac, le Pape), des écrivains (Jules Verne, Victor Hugo, Jean de la Fontaine).

Ils ont découvert le jardin des Tuileries pour y pique-niquer en échappant de peu à la pluie. Hélas le temps leur a manqué pour aller jusqu'à la Pyramide du Louvre. Heureusement, ils ont pu regarder de près l'Obélisque de Louxor (sur la place de la Concorde, là où Louis XVI fut guillotiné.

S'ensuivit alors un périple le long des Champs-Elysées, la plus belle avenue du monde, longue de 1,91 km. Ils y virent la statue du général de Gaulle, les enseignes de luxe que sont Louis Vuitton, Rolex, Lacoste et le Fouquet's.

Au bout de cet axe majeur de Paris, ils sont allés sous l'Arc de Triomphe en passant sous la route. Ils y virent la flamme du Soldat Inconnu (les 7 autres étant enterrés à Verdun). Ensuite, ils ont pu rejoindre le Trocadéro pour se rapprocher de la Tour Eiffel. La Dame de Fer, fille de Gustave Eiffel, fut construite en 1889 pour l'exposition universelle de Paris.

Désormais, tous ces monuments n'ont plus de secret pour eux.

Et à Nancy pour les CP et CM

Les enfants ont admiré la collection d'animaux du musée aquarium (ornithorynque, lucane cerf-volant, gorille, etc…) et des nombreux poissons tels que le poisson-soleil, des méduses, et une superbe pieuvre. Observation de la statue du dernier duc de Lorraine. Pique-nique près de la roseraie et visite du sublime jardin de Villiers lès Nancy.

Parmi les nombreuses activités menées pour les élèves des classes de Nicolas Joly et de Line Deroche, en partenarait avec les professeurs du collège, citons, entre autres, le visionnage d'un film contre le harcèlement, la sortie Meuse à vélo, le spectacle avec la Compagnie des Bestioles de Nancy, la visite d'un apiculteur dans la class même, la présentation du hautbois par le professeur de musique Jean-Philippe Mathieu, la sortie cinéma dans la langue de Goethe à Verdun, la visite d'anciens combattants du Talou et du Bois des Caures pour parler de la Première Guerre mondiale,…

L'École des Savoirs mérite bien son nom !

La page des associations sportives

L'USAM, composante incontournable de l'animation de la commune

De par sa présence quasi quotidienne dans le gymnase avec ses entraînements de handball et de badminton, les séances scolaires et celles des sections sportives du collège, l'USAM dynamise la vie Varennoise en semaine. Son action ne s'arrête pas là, les rencontres de handball du weekend sont régulièrement programmées dans les installations de la commune (7 weekends de janvier à juin), pendant les vacances scolaires, deux stages de handball ont été organisés au gymnase.

• **Le loto du 15 mars** a drainé un public nombreux vers Varennes. Cette manifestation qui a vocation à devenir un rendez-vous annuel incontournable a rassemblé près de 400 joueurs venus de plusieurs dizaines de kilomètres alentour, attirés par une communication et une organisation quasi professionnelle. La dotation en lots était particulièrement riche.

• **Le Hand Night Fluo du 10 avril** a été cette année une édition record pour cette manifestation sportive qui a réuni 18 équipes, soit plus de 100 joueurs ! Un bon moment sportif et convivial de 5 heures dans l'obscurité couplant le fun et la pratique du hand à 4 joueurs. Les projecteurs spécifiques ont fait refléter les différentes couleurs qui arboraient les terrains, les ballons et les joueurs maquillés chacun dans leur style !

Au Football Club, un esprit collectif toujours au rendez-vous !

L'assemblée générale annuelle du FC Varennes, qui s'est tenue le 26 juin dernier, a marqué la fin d'une saison 2024/2025 riche en émotions, en défis, et en solidarité. Retour sur les moments forts d'une année placée sous le signe de l'engagement bénévole et du sport partagé.

• **Une dynamique sportive en évolution**

Avec 60 licenciés, le club a pu aligner trois équipes principales : U9, U13 et Seniors. Malgré une baisse des effectifs dans certaines catégories qui n'a pas permis la création de nouvelles équipes, l'engagement des éducateurs, des bénévoles et le soutien des familles ont maintenu une ambiance conviviale autour des entraînements et des matchs.

L'équipe Sénior s'est particulièrement illustrée avec une belle saison.

• **Travaux et matériel : entre promesses et imprévus**

Le terrain du stade municipal a bénéficié d'un rafraîchissement bien mérité, avec des travaux de remise en état. Ce chantier a permis une meilleure qualité de jeu et renforcé la sécurité des joueurs. Le club a également investi dans des survêtements, comme annoncé lors de la précédente saison. Malheureusement l'absence de contribution d'un sponsor pourtant engagé à les cofinancer a pesé sur les finances de l'association.

• **Un renouveau dans la direction**

L'assemblée générale a entériné la reconduction de plusieurs membres du bureau, tout en accueillant de nouveaux visages. À noter le départ de la secrétaire Marie Maljean, remplacée par Vincent Barberio, et l'élection de la nouvelle présidente, Isabelle Barberio, qui succède à David Le Budet après un vote à main levée.

La saison 2025/2026 est en préparation avec le nouveau bureau, dont la première réunion ce mois-ci aura pour mission de définir les grandes orientations de la prochaine saison, tant sur le plan administratif que sportif.

La saison 2024/2025 fut le reflet d'une communauté soudée. Merci aux dirigeants, bénévoles, éducateurs, parents, partenaires, et bien sûr aux joueurs, pour leur implication sans faille. En route vers une nouvelle saison pleine de promesses !

ADMR : bilan 2024

Un peu d'histoire

Fondé en 1945, le réseau français de services à la personne ADMR (Aide à domicile en milieu rural) intervient de la naissance à la fin de vie, dans 4 domaines : l'autonomie, les services de confort à domicile, la famille et la santé. Il est constitué de 2 700 associations locales autonomes qui interviennent sur un territoire déterminé. Ces associations sont regroupées en fédérations départementales, elles-mêmes représentées par l'Union nationale ADMR au niveau national.

L'association locale de Varennes, qui compte aujourd'hui 24 salariées et 11 bénévoles, a été créée le 15 mai 1991. Elle est née de la fusion de plusieurs ADMR, celle de Varennes, de Montfaucon, de Romagne et de quelques communes du secteur de Dun-Doulcon. Elle a successivement été présidée par Annie Payen puis Gisèle Laget jusqu'en 2020.

L'assemblée générale du 12 juin dernier

Elle a été l'occasion, dans le rapport moral présenté par la présidente actuelle Sylvie Drouet, de rappeler les valeurs-phares défendues par l'ADMR depuis 80 ans : proximité, respect, solidarité, réciprocité et universalité et de dresser le rapport des activités réalisées au cours de l'année 2024.

L'association est intervenue auprès de 156 clients (les personnes aidées) dans 26 communes du secteur, et même une dans les Ardennes.

- Près de 24 000 heures de travail ont été effectuées au domicile de ces personnes pour les services et soins aux seniors, l'accompagnement aux handicapés, la parentalité enfance, l'entretien de la maison et le portage des repas au domicile des personnes âgées. En 2024, 5 411 repas ont ainsi été livrés à 125 clients en moyenne. Rappelons que ces repas sont préparés et facturés par l'EHPAD et payés par les bénéficiaires.
- Le service entretien de la maison concerne 29 familles pour près de 2 000 heures de travail. Ce service intervient également pour l'entretien de locaux dans le secteur de la santé auprès de 2 praticiens de santé.
- 20 salariées d'intervention ont bénéficié de formations dans le domaine de l'accueil, de l'hygiène, de l'entretien, de la nutrition, de la bientraitance, de la toilette et de l'aide à la mobilité.
- L'ADMR assure également la téléassistance par le réseau Filien de Verdun pour 31 abonnés.

Le rapport financier a présenté un compte de résultat de 757 000 € de dépenses (dont 70% de salaires et charges salariales) pour un montant de 753 000 € de recettes (dont 98% de produits de facturation clients).

Les élus présents à l'assemblée (Commune, Codecom, Département), ont tous salué le travail accompli par l'équipe de Varennes et ont remercié les salariés et les bénévoles pour leur engagement au service de la population, soulignant ainsi l'importance du lien social et du rôle économique de l'aide à domicile dans notre région rurale.

De gauche à droite : debout Mmes Lydia Petitdan, Sandrine Humbert, Virginie Bosch, Aurélie Vaudois, Edith Leguidou, Laëtitia Laforet, Christine Dhers, Tiphaine Castellani, Michèle Balandier, Christine Allaire, Alexandra Didiot, Émilie Morin, Aline Alvarez, Sylvie Drouet.

Au premier rang : Sandra Bocquenet (allongée), Amandine Job et Marie Agnès Philippot (à genoux).

N'étaient pas présentes le jour de la prise de cette photo : Mmes Yolande Champeaux, Ludivine Gehin, Paola Glineur, Christine Mauro, Marine Tisserand et Virginie Wender.

Renseignements : Email : varennes@fede55.admr.org - Téléphone : 03 29 80 75 60

L'animation en maison de retraite

L'animation à l'EHPAD de Varennes est confiée depuis plus de dix ans à Lucie Sohier. Elle est assistée de Julien Teixido (photo) qui a rejoint l'équipe début juin. Parmi les nombreuses animations proposées aux résidents au cours du premier semestre écoulé, citons l'entretien physique, les anniversaires des résidents, les fêtes des grands-mères, les repas à thèmes, les goûters festifs, les promenades en triporteur, sans compter les barbecues, visites à l'extérieur, ateliers, petites représentations théâtrales ou musicales,…

D'autres manifestations sont réalisées avec la participation des jeunes écoliers de l'école primaire et maternelle de Varennes, sans oublier celles organisées avec le soutien des bénévoles de l'association des Amis de Saint-Antoine comme les marchés de Noël et de Pâques dans l'établissement, ou le marché aux fleurs en mai à l'extérieur.

Journée festive et chaude le 22 juin sur la place de l'église

Sous un soleil radieux ce dimanche 22 juin, les visiteurs ont pu admirer, sous chapiteau, l'exposition de tableaux réalisés par les membres de l'association des Amis des Arts de l'Argonne.

La manifestation regroupait également la bibliothèque Lire en l'Aire et l'école primaire de Varennes qui proposait des ateliers et des jeux divers dans le cadre de l'opération « Partir en livre » dont le thème était *Les animaux et nous*. Céline Claire, autrice de livres pour enfants, était présente et a dédicacé plusieurs de ses récents ouvrages. La restauration et la buvette étaient assurées par les bénévoles de l'association des Petits Écoliers de Varennes.

Cette belle journée s'est terminée à l'église pour écouter le concert donné par les choristes de l'association Cantabile de Reims qui ont chanté des extraits d'œuvres de Rameau, Haendel, Pergolèse et Mozart.

État civil du 1er janvier au 30 juin

• Décès (habitants de Varennes) :
Madeleine PONSIGNON le 5 février
Monique SIMON (née GARREAU) le 3 février,
Pierrette FOSSEPREZ le 15 février, Yvette LE GUEN le 16 février,
Hubert COLLET le 10 mars 2025, Gisèle LEPIVER le 22 mars,

• Autres décès (à la maison de retraite) :
Annie DAUNOIS le 24 janvier, Alice GOBEAUX le 1er février,
Fernande CREUSOT le 23 février, Eveline DESTENAY le 17 mars,
Jean ROGER le 4 avril, Joséphine HESMIN le 12 mai,
Julian COLLADO MARTIN le 17 mai, Hubert COLLET le 4 juin,
Chantale L'HOTE le 30 juin

• Mariage :
Paulin ROBINET et Madeline POSTAL le 28 juin

• Naissances :
Mathilde (F) GEHIN le 4 janvier, Manamanakilagi (M) TONE le 6 février

À vos agendas

• le 31 août, brocante à Varennes avec le comité des fêtes « Fêtes à Varennes » et le FC Varennes.
• le 6 septembre, journée des associations avec la Communauté de communes Argonne-Meuse.
• Le 7 septembre, concert d'orgue et hautbois (Dominique Breda et Jean-Philippe Mathieu) dans l'église, avec Terres d'Argonne.
• du 8 au 16 novembre, salon d'automne avec les Amis des Arts de l'Argonne

Ce présent numéro de "*Ça se passe à Varennes*" a été tiré à 400 exemplaires par Leherle Graphic à Verdun
Directeur de la publication : Philippe Fosseprez
Équipe de rédaction : Michel Godard, avec la participation de Pascal Auvrard, Yann Canonne, Line Deroche, Sylvie Drouet, Nicolas Joly, Jean-Jacques Mayot, Delphine Périn, Aurèle Salerno, Lucie Sohier, Loïc Taboureaux, Marie Thilly, Carine Thomas et Sandra Zeimet
Adresse : Hôtel de Ville 12, rue Louis XVI à Varennes-en-Argonne – Courriel : mairievarennesenargonne@wanadoo.fr – Téléphone : 03 29 80 71 01